Communauté d'Agglomération de Haguenau

atip

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE KRIEGSHEIM

REGLEMENT GRAPHIQUE – PLAN AU 1/5000ème

ELABORATION DU PLU

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 19 décembre 2019

A Haguenau
le 19 décembre 2019

Le Vice-Président,
Jean-Lucien NETZER

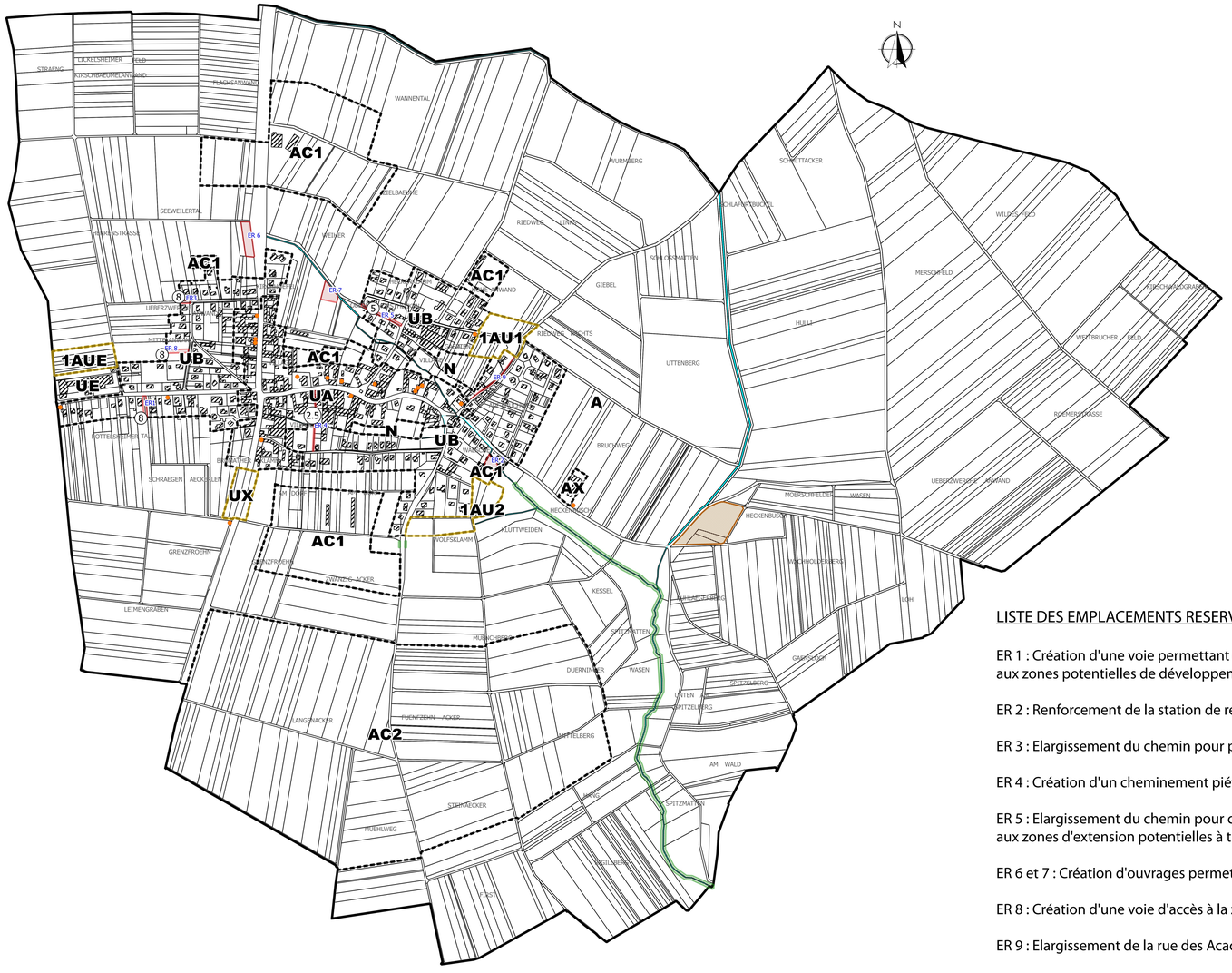

PRESCRITIONS EDICTEES PAR LE PLU :

Le zonage :

- Limite de zone
- **UA** Désignation de zone

Les emplacements réservés :

- **ER1** Numéro
- ⑧ Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espace vert à créer ou à élargir

Les autres prescritions :

- Elément de paysage à préserver (L.151-23 CU)
- Elément de patrimoine à préserver (L.151-19 CU)
- Périmètre des OAP

INFORMATIONS :

- Zone de vigilence pour la qualité des sols
- Cours d'eau
- Limite communale

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AU BENEFICE DE LA COMMUNE :

ER 1 : Création d'une voie permettant de préserver un accès depuis la rue de Rottelsheim aux zones potentielles de développement à très long terme

ER 2 : Renforcement de la station de relevage d'assainissement

ER 3 : Elargissement du chemin pour prolonger la rue des Roses

ER 4 : Création d'un cheminement piéton reliant la rue du Houblon à la Grand rue

ER 5 : Elargissement du chemin pour créer une voie d'accès depuis la rue de l'Etang aux zones d'extension potentielles à très long terme

ER 6 et 7 : Création d'ouvrages permettant le stockage des eaux boueuses

ER 8 : Création d'une voie d'accès à la zone IIAU depuis la rue des Lilas

ER 9 : Elargissement de la rue des Acacias